

condenser plus tard en 1721, en l'unique mission du Lac des Deux Montagnes où elle existe encore aujourd'hui.

Le choix de ce dernier site, pour y établir une résidence de sauvages, à la tête de l'île de Montréal, à proximité des rivières par lesquelles ils peuvent descendre à Ville-Marie, ou bien remonter dans les terres du nord, prouve clairement qu'on ne voulait pas priver la colonie du secours de ces fidèles alliés, en cas d'attaques et qu'on les considérait toujours comme très utiles à la défense du pays.

Cette mission de la Montagne doit être la première en l'île de Montréal bien que certains auteurs affirment qu'elle s'est élevée sur les ruines de celles de Gentilly de la baie d'Urfé ; ce qui paraîtrait tout à fait contraire aux fins des promoteurs de ces missions, qui tendraient plutôt à éloigner les indiens des grands centres et du commerce des blancs, que de les y attirer. Elle existait déjà en 1668, comme on l'a dit plus haut, c'est-à-dire avant la fondation de Gentilly, et la preuve, c'est que la première chose que M. Souart, prêtre SS., fit voir aux religieuses nouvellement arrivées de France en 1669, fut la mission de la Montagne, tandis que celle de Gentilly ne prit naissance qu'en 1673 et que celle de la baie d'Urfé existait encore en 1687, longtemps après l'établissement de la Montagne. L'origine de la mission de Gentilly peut se résumer ainsi : En 1673 Frontenac, dans le but de franciser les sauvages, donna à l'abbé de Fénelon, prêtre SS., et frère de l'archevêque de Cambrai, les îles Courcelles ou Dorval situées près du fort